

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

Date de la convocation
20 septembre 2024

Numéro de la délibération
24-23

Objet de la Délibération
Watty sur 2024-2025
Plan de financement

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cravant, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**
Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD - Bucy-Saint-Liphard).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**
Roger BAUNÉ (St-Laurent-des-Bois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau/Mauves), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Arnold NEUHAUS (Villetmain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :
Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).
Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine)
Ainsi que : LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Le Président rappelle que le projet Watty à l'école est un dispositif CEE qui a pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique. Il s'agit de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison. Le projet Watty comporte une animation en classe et des activités complémentaires et des événements au cours de l'année.

Le Président informe que ce projet est financé par des CEE et informe qu'il est possible de mobiliser les financements du programme LEADER 2023-2027 et ceux du Département du Loiret. Le reste à charge pour les communes volontaires sera alors de 0 €.

Le Président informe que l'appel à manifestation d'intérêt réalisé en début d'année a permis de recenser 32 écoles, 129 classes regroupant 2 937 élèves pour participer au programme Watty à l'école sur l'année scolaire 2024-2025.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le Président propose le plan de financement suivant :

Coût HT parlasse : 820 €

Coût total HT pour l'intervention sur 129 classes et 32 écoles 105 780 €

CEE prise en charge par l'obligé via EcoCO2 84 624 €

Reste à charge pour le Pays Loire Beauce (en € HT) 21 156 €

Reste à charge pour le Pays Loire Beauce (en € TTC) 25 387 €

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	33	33

Dépenses TTC		Recettes	
Déploiement de Watty à l'école sur 129 classes	25 387 €	Programme LEADER (80%) Département du Loiret PETR Pays Loire Beauce	20 309,60 € 5 000,00 € 77,40 €
Total	25 387 €	Total	25 387,00 €

Date de la convocation

20 septembre 2024

Après avoir entendu les explications du Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement proposé,
- Renouveler le projet Watty à l'école sur l'année scolaire 2024-2025 sur les communes du Pays Loire Beauce qui en ont fait la demande,
- D'autoriser le Président à signer la convention avec le prestataire ECOCO2 pour déployer le programme Watty dans les écoles qui en ont fait la demande,
- De solliciter les financements du programme européen LEADER 2023-2027 porté par le GAL Loire Beauce (au titre de la fiche action n° 3) pour soutenir financièrement ce dispositif,
- D'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Numéro de la délibération

24-23

Objet de la Délibération

Watty sur 2024-2025
Plan de financement

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Le Président du

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIE
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le